

## **2009 : Une excellente année pour la recherche partenariale**

Paris, le 19 juillet 2010

**L'Association des instituts Carnot présente ce jour son rapport d'activité pour l'année 2009. Le réseau des instituts Carnot, constitué de 33 instituts regroupant 13 000 professionnels de la recherche qui se sont engagés à développer des partenariats de recherche et des transferts de technologies vers les entreprises, a confirmé, en 2009, son rôle de moteur de la recherche partenariale dans notre pays. Moins de 4 ans après sa création, ce réseau construit autour d'une communauté d'acteurs de la recherche qui s'est constitué avec l'appui de l'Association des instituts Carnot, a mené, en 2009, de nombreux projets et actions de recherche partenariale au service des entreprises.**

L'action, menée en 2009, par l'Association des instituts Carnot a notamment conduit à :

- la mise en place effective de nouvelles alliances Carnot dans les domaines du transport et de la construction durable,
- la consolidation d'une véritable communauté d'instituts qui se connaissent et se reconnaissent dans les mêmes valeurs pour apporter des réponses pluridisciplinaires en faisant jouer les complémentarités thématiques et de positionnement amont-aval, du concept académique au développement pour l'industriel,
- la poursuite du partage de bonnes pratiques visant le développement de « standards Carnot » reconnus par les entreprises,
- la reconnaissance de l'action volontariste des instituts Carnot en direction du tissu économique,
- la poursuite de la construction de relations internationales coordonnées.

Alain Duprey, directeur général de l'Association des instituts Carnot, déclare : « *L'année 2009 a marqué un tournant décisif dans la construction et la reconnaissance du réseau des instituts Carnot. Les instituts Carnot jouent désormais un rôle clef dans la politique nationale de soutien à la recherche et à l'innovation. Dans les années à venir, les instituts Carnot devront encore davantage entraîner la recherche amont et s'investir pleinement dans les grands pôles de rapprochement public-privé qui se constitueront* ».

**À propos du réseau des instituts Carnot**

Le réseau des instituts Carnot, animé par l'Association des instituts Carnot, est constitué de 33 instituts regroupant 13 000 professionnels de la recherche qui se sont engagés à développer les partenariats de recherche et le transfert de technologies vers les entreprises, en garantissant écoute et professionnalisme.

Ce réseau pluridisciplinaire apporte des réponses aux grands enjeux économiques et sociétaux en mobilisant 6 grands domaines de compétences (TIC, micro et nanotechnologies – Matériaux, mécanique et procédés – Energie et environnement, propulsion, chimie – Construction, génie civil et aménagement du territoire – Sciences de la terre - Sciences de la vie).

Il s'inscrit dans le cadre de la politique de soutien de l'Etat au tissu économique et aux entreprises. Il a vocation à développer les résultats de recherche et les ruptures technologiques permettant aux entreprises d'intégrer, dans leur offre de services et de produits, les innovations aptes à leur assurer un avantage concurrentiel.

Sa mission :

- Mener une action proactive et volontariste pour développer la recherche partenariale, activité de R&D menée avec et au bénéfice des acteurs socio-économiques (entreprises ou collectivités territoriales), en réponse à leurs besoins d'innovation ;
- Favoriser les transferts de connaissances et de technologies en direction des entreprises.

**Plus d'informations :** [www.instituts-carnot.eu](http://www.instituts-carnot.eu)

**Contact Presse**

Aromates Relations Publiques

Karen AUTRET - Tél : 01 46 99 10 89 - [kautret@aromates.fr](mailto:kautret@aromates.fr)